

Avis public



Rivière-des-Prairies
Pointe-aux-Trembles

Montréal 

DEMANDES DE PERMIS DE DÉMOLITION NUMÉRO

**3003244402, 3003244404, 3003244406,
3003244409 et 3003244454**

AVIS est, par la présente, donné par le soussigné, que cinq (5) permis de démolition ont été demandé pour deux **bâtiments mixtes (commercial et résidentiel) vacants et pour trois bâtiments commerciaux vacants** situés aux :

**11990, 11994, 12000 et 12020-12022
rue Notre-Dame Est, et au 83 rue Sainte-Anne,
Montréal (Québec)
District de Pointe-aux-Trembles**

Conformément au *Règlement régissant la démolition d'immeubles (RCA07-30019)*, le Comité d'étude des demandes de démolition (CCU) doit étudier la demande. Il est à noter que les séances du Comité sont publiques.

À cet effet, il tiendra une séance publique
à l'endroit suivant :

Maison du citoyen

**12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy
Le mercredi 15 mars 2023, à compter de 18 h 30**

Toute personne qui veut s'opposer à la délivrance des permis de démolition doit, **dans les dix (10) jours de la publication de l'avis public** ou, à défaut, dans les dix (10) jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée au secrétaire d'arrondissement, à l'adresse suivante :

Secrétaire d'arrondissement
Arrondissement de
Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
12090, rue Notre-Dame Est
Montréal (Québec) H1B 2Z1

Fait à Montréal, le 27 février 2023

Le secrétaire d'arrondissement
Joseph Araj, notaire

*Cet avis peut également être consulté sur le site Web de l'arrondissement à l'adresse suivante :
ville.montreal.qc.ca/rdp-pat*